



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société BAGE et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : de machines, des pièces détachées sur nos machines ou une installation comprenant un ensemble de machines avec ses supports/fixations.

Le contrat de vente est définitivement conclu dès l'acceptation par le Client, du devis ou de l'offre.

Toute prestation accomplie par la société BAGE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

2. Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société BAGE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Les prix des pièces détachées pour la partie SAV sont garantis sur l'année civile avec une révision possible en début d'année civile. (La révision des prix est possible s'il y a chevauchement sur deux années civiles entre l'édition du devis et la date de réception de la commande).

Le prix d'une prestation/intervention sur site (avec les pièces détachées nécessaire si besoin) fera l'objet d'une révision s'il y a changement d'année civile entre édition du devis et la date de la commande écrite.

3. Remises relatives à la vente des pièces détachées en SAV :

Au sujet de la vente de pièces détachées concernant « les godets » sur nos machines « élévateur », nous faisons une remise de prix de 6 % à partir d'un achat de 100 godets et plus.

Nous pouvons étudier au cas par cas une remise plus importante pour une quantité supérieure à 200 godets en pièces détachées.

Les autres articles ne sont pas concernés par cette remise quantitative

4. Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5. Modalité de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par chèque, virement.

Lors de l'enregistrement d'une fabrication particulière, l'acheteur devra verser un acompte de 30 % HT.

Dans le cas où le montant de la commande concernant des pièces détachées SAV, des prestations d'interventions sur site et des demandes d'évolution de machine est supérieur à 5 000 euros HT, nous demanderons un acompte de 30% HT pour la prise en compte de la commande.

6. Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société BAGE une pénalité de retard au taux appliqué par la BCE majorée de 12 points de pourcentage et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera due de plein droit au créancier.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

7. Commande de Pièces

Une commande est enregistrée au sein de la société BAGE que si elle est formalisée sous la forme écrite (aucune commande verbale ne sera prise en compte au sein de la société BAGE). Il est préférable de demander un devis en se rapprochant des personnes concernées (voir paragraphe 15 pour plus de détails).

La société BAGE se réserve le droit de mettre en attente une commande si elle n'est pas conforme au niveau du prix de l'année en cours sur un ou des articles. Nous attendrons votre accord par la réception de la commande modifiée pour la bonne prise en compte.

Une commande annulée en cours d'exécution devra faire l'objet d'un règlement total de la part du client, même s'il renonce aux matériels.

La société BAGE s'engage après validation de la commande de vous transmettre sous 24 à 72 heures (à réception de la commande) un accusé de commande qui sera adressé au demandeur ou à la personne en charge /service concerné figurant sur la commande (en cas non réception de l'accusé de commande, veuillez-vous rapprocher des personnes concernées figurant dans le paragraphe 15)

Pour adresser vos commandes, veuillez-vous reporter au paragraphe 15

8. Fabrication particulière

Toute commande de matériels de fabrication particulière spécialement pour le client donne lieu à perception d'un acompte de 30 % du montant Hors taxes.

Les fabrications particulières ne peuvent faire l'objet d'un retour de matériels pour quelques raisons que ce soit.

9. Délais de livraison

Les délais de livraison s'entendent à compter de la date de l'accusé réception de la commande et sont donnés à titre indicatif, sans engagement de la société BAGE. Aucune indemnité ou pénalité ne pourra être réclamée en cas de retard sauf s'il est prouvé par le client que le dommage consécutif au retard est dû directement à une faute de la société BAGE.

10. Livraison - Emballage et transport

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Dans tous les cas, les opérations de déchargement des produits au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité de l'acheteur, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par le chauffeur du transporteur affrété par nos soins.

Si la livraison a lieu en dehors de l'Union Européenne, les taxes douanières et les formalités y afférentes restent à la charge exclusive du client. Le client s'engage à vérifier la conformité de la livraison au regard des usages et des lois du pays de livraison.

Lors de la remise des matériels, le client doit s'assurer de leur conformité et en accepter la livraison avant d'en prendre effectivement possession. Toute réclamation doit être faite par écrit dans les 3 jours de la livraison des matériels.

Aucun retour de matériels ne sera accepté sans accord préalable de la société BAGE ou au-delà d'un délai de 10 jours suivants la livraison. La reprise ou l'échange des matériels retournés suppose que ces derniers soient restitués en parfait état. En cas d'impossibilité de remplacement, la société BAGE émettra un avoir sur facture, après vérification du matériel retourné.

11. Transfert de propriété

La propriété des pièces et matériels vendus ne sera transférée au client qu'une fois effectué le paiement intégral du prix. Le client informera notre société sans délai en cas de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire, ou en cas de saisie. Il prendra toutes dispositions pour faire connaître le droit de propriété de BAGE et prendra toutes les dispositions appropriées pour que le matériel, resté la propriété de la société BAGE soit individualisé dans ses stocks. En cas de revendication, le matériel en possession du client sera présumé être ceux non encore payés.

12. Annulation de commande :

En cas d'annulation de la commande par le client la totalité des heures réservées pour la commande ainsi que toutes fournitures achetées à la date de l'annulation seront facturées.

13. Force majeure

En cas d'événements de force majeure, tels que catastrophes naturelles, guerres, attentats, troubles règlement ou décision des pouvoirs publics, grèves, lockout, incendies, explosions, intempéries ou tout autre événement échappant au contrôle du Vendeur, l'exécution des obligations du Vendeur sera suspendue et si l'obstacle devient définitif, le Vendeur se réserve le droit de résoudre unilatéralement toutes ventes conclues. Tous les Produits dont la livraison aura été ainsi partiellement ou totalement interrompue devront être acceptés par l'Acheteur dès que le Vendeur ne sera plus empêché de produire, fournir ou livrer les Produits.

14. Politique de confidentialité

La société BAGE traite les données personnelles afin de réaliser la commande passée par le client sur la base du contrat conclu. Exprimer son consentement en passant une commande est une exigence contractuelle, nécessaire pour l'exécution du contrat. Les données personnelles traitées à d'autres fins requièrent systématiquement le consentement du client, après notification préalable du but, de la durée et du champ d'application du traitement des données. Chaque client peut demander l'accès à ses données personnelles, la rectification de ses données personnelles, des restrictions quant au traitement de ses données personnelles, la suppression de ses données personnelles. Pour faire valoir ses droits, le client doit adresser un courrier à l'adresse du siège de la société BAGE. Afin de minimiser les risques associés à l'accès non autorisé aux fichiers de données personnelles, la société BAGE s'efforce d'assurer un niveau approprié de protection de la confidentialité et de la sécurité des données. Les outils utilisés ont été choisis pour assurer une protection adéquate du traitement des données personnelles conformément aux exigences de la loi.

15. Comment nous contacter ?

Pour la partie des machines neuves ou installations neuves, Ecluses et Soufflantes, veuillez-vous rapprocher de la personne suivante :

Personne à contacter : **Monsieur Fabrice RIOU** - **E-mail : f.riou@bage.fr ou orders@bage.fr**

Ligne téléphonique directe : 04-78-48-89-72

Ligne téléphonique (Standard) : 04-78-48-88-88

Pour toutes informations complémentaires ou questions relatives à vos achats de pièces détachées (SAV) ou demande intervention sur site (audit, Évolution,) sur nos machines vendues,

Veuillez-vous rapprocher de notre service achats :

Personne à contacter : **Monsieur GIFFARD-QUILLON** **E-mail : achats@bage.fr**

Ligne téléphonique directe : 04-78-48-89-70 ou 04-78-48-89-71

Ligne téléphonique (Standard) : 04-78-48-88-88

16. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Lyon.